

# Un timbre sera consacré à l'abbaye

Annonce faite au cours du conseil communautaire de la semaine dernière, l'émission d'un timbre-poste sur l'abbaye de Saint-Benoît.

Et c'est l'ancien élu communautaire de Bonnée, Roland Cailleux, qui s'est fait le porte-parole de cette information. Il est à l'initiative de ce projet qu'il a souhaité pour l'oratoire carolingien de Germigny et l'abbaye de Fleury.

Son opiniâtreté à vouloir mener ce projet à son aboutissement a payé, soutenu dans sa démarche par des élus comme le sénateur Jean-Pierre Sueur. Suite à l'avis exprimé par la commission des programmes philatéliques, l'émission d'un timbre-poste sera donc consacrée à l'abbatiale de Saint-Benoît. Cette émission a été inscrite au programme de l'année 2017. ■



**TIMBRE.** L'émission d'un timbre-poste sera consacrée à l'abbatiale de Saint-Benoît. Cela a été annoncé lors du conseil communautaire par Roland Cailleux, ancien élu et porteur du projet.